

Règlement intérieur

La case Moana

Afin que vos conditions de séjour soient des plus agréables, et que les conditions d'hygiène et de sécurité soient garanties pour tous, nous vous prions de prendre attentivement connaissance de ce règlement.

Durée de location

Ce logement vous est loué pour une période définie lors de votre réservation, déterminée dans votre contrat de location. En aucun cas un client ne pourra se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux en dehors de cette période.

Arrivée et départ

- Les heures d'arrivée sont prévues l'après-midi à partir de 15h
- Les heures de départ sont prévues le matin au plus tard à 10h.
- Pour les voyageurs dépendant des horaires d'avion, nous nous adapterons.

Matériel fourni

- Ce logement est loué avec la literie (sommiers et matelas), couettes et oreillers. Vous devez obligatoirement vous servir de draps housses pour envelopper les matelas, de taies d'oreillers et de housses de couettes.
- Des foutas ont été mis à disposition pour protéger le canapé.

Utilisation des lieux

- Tous les meubles sont à votre disposition. Veuillez les garder en bon état et veiller à leur propreté.
- La fourniture de l'eau, de l'électricité et de la climatisation est incluse dans le prix de la location. Toutefois, dans le but de respecter au mieux l'environnement, veuillez éteindre les lumières lorsque vous quittez une pièce, ne pas laisser couler l'eau inutilement, et ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes longtemps si vous utilisez la climatisation.
- Toutes les commodités sont à votre disposition, sous réserve d'un usage normal et raisonnable. A cet égard, veuillez ne rien jeter dans la cuvette des WC, hormis le papier hygiénique.
- Chaque porte d'accès au logement est munie de serrure à clé. Veuillez absolument à bien les fermer lors de toute sortie des lieux. Vous êtes responsable de tout vol et toute dégradation en cas de non-respect de cette clause.

Consignes de sécurité et de bienséance

- Veuillez respecter la tranquillité des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Le volume sonore, à l'intérieur et à l'extérieur de la propriété, doit être contenu afin de respecter la tranquillité du voisinage. En cas de conflit et ou de plainte, nous nous réservons le droit d'exclure les clients à l'origine du trouble et la caution sera encaissée dans son intégralité
- Pour le respect du voisinage, il est strictement interdit de faire du bruit le soir après 22h et avant 8h du matin.
- Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur du logement. Les espaces extérieurs sont aménagés à cet effet. De ce fait vous trouverez des cendriers.
- La case Moana décline toute responsabilité en cas de chute liée à l'utilisation des marches d'accès.
- La case Moana **décline toute responsabilité** en ce qui concerne les accidents survenus dans ou autour du jacuzzi. Les enfants doivent être sous la surveillance des parents.
- Merci de bâcher le jacuzzi en cas de non utilisation afin d'éviter la déperdition de chaleur
- **En cas d'urgence, veuillez avertir les secours 112**

Forfait Nettoyage

- Un forfait Nettoyage s'applique en fin de séjour.
- Dans ce cas, le forfait Nettoyage (dont le montant est indiqué dans le contrat) comprend notamment le nettoyage des pièces et du linge de maison., la vidange/nettoyage/remplissage du jacuzzi. Toutefois, merci de veiller à ne pas laisser le logement en désordre, en assurant notamment le rangement des meubles, des objets et de la vaisselle.

Ordures ménagères

Des poubelles sont mises à votre disposition. Merci de respecter les règles de tri.

Poubelle jaune pour les emballages en carton et plastique.

Poubelle bleue pour les ordures ménagères.

Bac de tri pour le verre mis à disposition.

Accueil des animaux

- Sur demande préalable

En cas de problème

- En cas de panne ou de dysfonctionnement, veuillez nous contacter sans attendre. Nous ferons alors au mieux pour remédier à la situation. Aucun remboursement de dépannage ou de réparation ne saurait être pris en compte sans notre accord.
- En cas de casse, sinistre ou dégradation merci de le signaler durant votre séjour, même si aucun dommage ne semble apparent. En cas de perte ou de dégradation d'éléments du logement, le montant de la caution pourra être minoré du coût de la remise en état ou d'un éventuel remplacement

Fait à : L'Ermitage les bains

Le :

(Signature précédée de la mention « lu et approuvé »)